

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'El
Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

M23-009382

175291

☒ Maladie

☐ Dentaire

☐ Optique

☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2078 Société : ROYAL AIR MAROC

☐ Actif ☒ Pensionné(e) ☐ Autre :

Nom & Prénom : HESSANE G. JOHANNED

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 05 22 93 85 53

Total des frais engagés : 728,93 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : Age :

Lien de parenté : ☐ Lui-même ☐ Conjoint ☐ Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ☐ ALD ☐ ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 Pharmacie Dr. Anzabran 205 Rue Communal Bouznika Tel.: 05 37 74 35 33	8/9/23	728,93

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

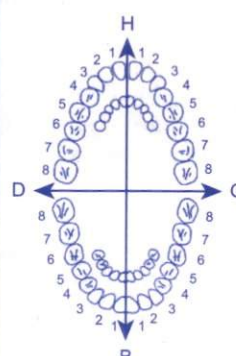
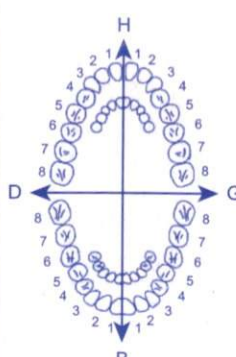
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient		
				COEFFICIENT DES TRAVAUX	
					MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION	
				FIN D'EXECUTION	
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE H 25533412 21433552 00000000 00000000 D 00000000 00000000 35533411 11433553 B G 00000000 00000000 11433553 (Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			COEFFICIENT DES TRAVAUX	
				MONTANTS DES SOINS	
			DATE DU DEVIS		
			DATE DE L'EXECUTION		

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Pharmacie BIRANZARAN - Bouznika

NASSIK Hassan

0520107665

205 BLOC COMMUNAL, BOUZNKA



Facture N° FAC-100924

Date : 08/09/2023

HESSANE MOHAMMED

Maroc

Produit	Qté.	P.U	Total
TWYNSTA CO 80MG/5MG B28 COMP	2	248,31	496,62
TAHOR CO 10MG B56 COMP MV GM	1	138,57	138,57
ASPEGIC ST 100MG B20 SACHET	1	20,27	20,27
TAHOR CO 10MG B28 COMP MV MM	1	73,47	73,47

Total Organisme	0 DHS
Total Client	728,93 DHS
Total	728,93 DHS

Arrêté la présente facture à la somme de : sept cent vingt-huit DHS et quatre-vingt-treize centimes

صيدلية بئر انزاران
pharmacie Bir Anzarane
NASSIK Hassan
Docteur en Pharmacie
205 Bloc Communal Bouznika
Tél : 05 37 74 35 33



contient des informations importantes pour vous. Vous devez toujours utiliser ce médicament en suivant scrupuleusement les informations fournies dans cette notice ou par votre médecin, ou votre pharmacien.

• Gardez cette notice. Vous pourriez avoir besoin de la relire.

• Adressez-vous à votre pharmacien pour tout conseil ou information.

• Si vous avez l'un des effets indésirables, parlez-en à votre médecin, ou votre pharmacien. Ceci s'applique aux effets indésirables graves mentionnés dans cette notice.

Vous devez vous adresser à votre médecin si vous ne ressentez aucune amélioration ou votre enfant se sent moins bien pendant 3 jours.

Ne laissez pas ce médicament à la portée des enfants.

ASPIRINE® 100 mg, poudre pour solution buvable en sachet-dose
 Code ATC : N02BA01
 Les pharmaciens délivrent sur ordonnance.
 Ce médicament contient de l'aspirine. L'aspirine appartient à la famille des médicaments anti-inflammatoires non stéroïdiens.
 L'aspirine (ou d'autres dérivés) peut causer la douleur (arthralgie), faire baisser la fièvre (antipyrétique) et dilater les vaisseaux sanguins (vasodilatateur).
 0,05 mg d'aspirine/100 mg, poudre pour solution buvable en sachet-dose contient :
 - en sac de 10 sachets : 5 mg d'aspirine ;
 - en sac de 20 sachets : 10 mg d'aspirine ;
 - en sac de 30 sachets : 15 mg d'aspirine ;
 - en sac de 40 sachets : 20 mg d'aspirine ;
 - en sac de 50 sachets : 25 mg d'aspirine ;
 - en sac de 60 sachets : 30 mg d'aspirine ;
 - en sac de 70 sachets : 35 mg d'aspirine ;
 - en sac de 80 sachets : 40 mg d'aspirine ;
 - en sac de 90 sachets : 45 mg d'aspirine ;
 - en sac de 100 sachets : 50 mg d'aspirine ;
 - en sac de 120 sachets : 60 mg d'aspirine ;
 - en sac de 150 sachets : 75 mg d'aspirine ;
 - en sac de 200 sachets : 100 mg d'aspirine ;
 - en sac de 300 sachets : 150 mg d'aspirine ;
 - en sac de 400 sachets : 200 mg d'aspirine ;
 - en sac de 500 sachets : 250 mg d'aspirine ;
 - en sac de 600 sachets : 300 mg d'aspirine ;
 - en sac de 700 sachets : 350 mg d'aspirine ;
 - en sac de 800 sachets : 400 mg d'aspirine ;
 - en sac de 900 sachets : 450 mg d'aspirine ;
 - en sac de 1000 sachets : 500 mg d'aspirine ;
 - en sac de 1200 sachets : 600 mg d'aspirine ;
 - en sac de 1500 sachets : 750 mg d'aspirine ;
 - en sac de 2000 sachets : 1000 mg d'aspirine ;
 - en sac de 3000 sachets : 1500 mg d'aspirine ;
 - en sac de 4000 sachets : 2000 mg d'aspirine ;
 - en sac de 5000 sachets : 2500 mg d'aspirine ;
 - en sac de 6000 sachets : 3000 mg d'aspirine ;
 - en sac de 7000 sachets : 3500 mg d'aspirine ;
 - en sac de 8000 sachets : 4000 mg d'aspirine ;
 - en sac de 9000 sachets : 4500 mg d'aspirine ;
 - en sac de 10000 sachets : 5000 mg d'aspirine ;
 - en sac de 12000 sachets : 6000 mg d'aspirine ;
 - en sac de 15000 sachets : 7500 mg d'aspirine ;
 - en sac de 20000 sachets : 10000 mg d'aspirine ;
 - en sac de 30000 sachets : 15000 mg d'aspirine ;
 - en sac de 40000 sachets : 20000 mg d'aspirine ;
 - en sac de 50000 sachets : 25000 mg d'aspirine ;
 - en sac de 60000 sachets : 30000 mg d'aspirine ;
 - en sac de 70000 sachets : 35000 mg d'aspirine ;
 - en sac de 80000 sachets : 40000 mg d'aspirine ;
 - en sac de 90000 sachets : 45000 mg d'aspirine ;
 - en sac de 100000 sachets : 50000 mg d'aspirine ;
 - en sac de 120000 sachets : 60000 mg d'aspirine ;
 - en sac de 150000 sachets : 75000 mg d'aspirine ;
 - en sac de 200000 sachets : 100000 mg d'aspirine ;
 - en sac de 300000 sachets : 150000 mg d'aspirine ;
 - en sac de 400000 sachets : 200000 mg d'aspirine ;
 - en sac de 500000 sachets : 250000 mg d'aspirine ;
 - en sac de 600000 sachets : 300000 mg d'aspirine ;
 - en sac de 700000 sachets : 350000 mg d'aspirine ;
 - en sac de 800000 sachets : 400000 mg d'aspirine ;
 - en sac de 900000 sachets : 450000 mg d'aspirine ;
 - en sac de 1000000 sachets : 500000 mg d'aspirine ;
 - en sac de 1200000 sachets : 600000 mg d'aspirine ;
 - en sac de 1500000 sachets : 750000 mg d'aspirine ;
 - en sac de 2000000 sachets : 1000000 mg d'aspirine ;
 - en sac de 3000000 sachets : 1500000 mg d'aspirine ;
 - en sac de 4000000 sachets : 2000000 mg d'aspirine ;
 - en sac de 5000000 sachets : 2500000 mg d'aspirine ;
 - en sac de 6000000 sachets : 3000000 mg d'aspirine ;
 - en sac de 7000000 sachets : 3500000 mg d'aspirine ;
 - en sac de 8000000 sachets : 4000000 mg d'aspirine ;
 - en sac de 9000000 sachets : 4500000 mg d'aspirine ;
 - en sac de 10000000 sachets : 5000000 mg d'aspirine ;
 - en sac de 12000000 sachets : 6000000 mg d'aspirine ;
 - en sac de 15000000 sachets : 7500000 mg d'aspirine ;
 - en sac de 20000000 sachets : 10000000 mg d'aspirine ;
 - en sac de 30000000 sachets : 15000000 mg d'aspirine ;
 - en sac de 40000000 sachets : 20000000 mg d'aspirine ;
 - en sac de 50000000 sachets : 25000000 mg d'aspirine ;
 - en sac de 60000000 sachets : 30000000 mg d'aspirine ;
 - en sac de 70000000 sachets : 35000000 mg d'aspirine ;
 - en sac de 80000000 sachets : 40000000 mg d'aspirine ;
 - en sac de 90000000 sachets : 45000000 mg d'aspirine ;
 - en sac de 100000000 sachets : 50000000 mg d'aspirine ;
 - en sac de 120000000 sachets : 60000000 mg d'aspirine ;
 - en sac de 150000000 sachets : 75000000 mg d'aspirine ;
 - en sac de 200000000 sachets : 100000000 mg d'aspirine ;
 - en sac de 300000000 sachets : 150000000 mg d'aspirine ;
 - en sac de 400000000 sachets : 200000000 mg d'aspirine ;
 - en sac de 500000000 sachets : 250000000 mg d'aspirine ;
 - en sac de 600000000 sachets : 300000000 mg d'aspirine ;
 - en sac de 700000000 sachets : 350000000 mg d'aspirine ;
 - en sac de 800000000 sachets : 400000000 mg d'aspirine ;
 - en sac de 900000000 sachets : 450000000 mg d'aspirine ;
 - en sac de 1000000000 sachets : 500000000 mg d'aspirine ;
 - en sac de 1200000000 sachets : 600000000 mg d'aspirine ;
 - en sac de 1500000000 sachets : 750000000 mg d'aspirine ;
 - en sac de 2000000000 sachets : 1000000000 mg d'aspirine ;
 - en sac de 3000000000 sachets : 1500000000 mg d'aspirine ;
 - en sac de 4000000000 sachets : 2000000000 mg d'aspirine ;
 - en sac de 5000000000 sachets : 2500000000 mg d'aspirine ;
 - en sac de 6000000000 sachets : 3000000000 mg d'aspirine ;
 - en sac de 7000000000 sachets : 3500000000 mg d'aspirine ;
 - en sac de 8000000000 sachets : 4000000000 mg d'aspirine ;
 - en sac de 9000000000 sachets : 4500000000 mg d'aspirine ;
 - en sac de 10000000000 sachets : 5000000000 mg d'aspirine ;
 - en sac de 12000000000 sachets : 6000000000 mg d'aspirine ;
 - en sac de 15000000000 sachets : 7500000000 mg d'aspirine ;
 - en sac de 20000000000 sachets : 10000000000 mg d'aspirine ;
 - en sac de 30000000000 sachets : 15000000000 mg d'aspirine ;
 - en sac de 40000000000 sachets : 20000000000 mg d'aspirine ;
 - en sac de 50000000000 sachets : 25000000000 mg d'aspirine ;
 - en sac de 60000000000 sachets : 30000000000 mg d'aspirine ;
 - en sac de 70000000000 sachets : 35000000000 mg d'aspirine ;
 - en sac de 80000000000 sachets : 40000000000 mg d'aspirine ;
 - en sac de 90000000000 sachets : 45000000000 mg d'aspirine ;
 - en sac de 100000000000 sachets : 50000000000 mg d'aspirine ;
 - en sac de 120000000000 sachets : 60000000000 mg d'aspirine ;
 - en sac de 150000000000 sachets : 75000000000 mg d'aspirine ;
 - en sac de 200000000000 sachets : 100000000000 mg d'aspirine ;
 - en sac de 300000000000 sachets : 150000000000 mg d'aspirine ;
 - en sac de 400000000000 sachets : 20000

Le médicament est un produit pharmaceutique. Il est destiné à être utilisé par les personnes souffrant de troubles de l'humeur, tels que la dépression, l'anxiété, le trouble bipolaire, etc. Le médicament est un produit pharmaceutique. Il est destiné à être utilisé par les personnes souffrant de troubles de l'humeur, tels que la dépression, l'anxiété, le trouble bipolaire, etc.

1. Les personnes qui ont des antécédents de problèmes cardiaques ou de diabète.
 2. Les personnes qui ont des antécédents de problèmes rénaux ou de diabète.
 3. Les personnes qui ont des antécédents de problèmes hépatiques ou de diabète.
 4. Les personnes qui ont des antécédents de problèmes pulmonaires ou de diabète.
 5. Les personnes qui ont des antécédents de problèmes de la thyroïde ou de diabète.
 6. Les personnes qui ont des antécédents de problèmes de la prostate ou de diabète.
 7. Les personnes qui ont des antécédents de problèmes de la vessie ou de diabète.
 8. Les personnes qui ont des antécédents de problèmes de la vessie ou de diabète.
 9. Les personnes qui ont des antécédents de problèmes de la vessie ou de diabète.
 10. Les personnes qui ont des antécédents de problèmes de la vessie ou de diabète.

40000437-01

Augmenter les doses d'ASPEGIC NOURISSO
à l'application régulière de médicaments soul
complications rénales.
Si votre enfant doit subir une opération

ASPEGIC 100MG

[illegible][illegible]

Si votre enfant doit subir une opération

- complications graves
- administration prolongée de fortes doses d'antibiotiques
- antitumoraux non stéroïdiens
- une crèche à domicile, ce peut être le signe d'une allergie à un ou plusieurs produits
- une ponction pour analyse biochimique et/ou sanguine
- des associations à certains médicaments (voir rubrique « Précautions d'emploi »)

1

800/150

poudre pour solution buvable en sachet-dose

Acétylsalicylate de DL-Lysine

ASPEGIC NOURISSONS 100^{mg}



contient des informations importantes pour vous. Vous devez toujours utiliser ce médicament en suivant scrupuleusement les informations fournies dans cette notice ou par votre médecin, ou votre pharmacien. Gardez cette notice. Vous pourriez avoir besoin de la relire. Adressez-vous à votre pharmacien pour tout conseil ou information. Si vous avez l'impression que votre médicament agit de façon inhabituelle, parlez-en à votre médecin, à votre pharmacien, ou à votre infirmier. Vous devez vous adresser à votre médecin si vous ne ressentez aucune amélioration dans cette notice. Vous risquez d'être puni si vous ne respectez aucune interdiction ou si vous ne suivez pas les instructions de votre médecin. Ne laissez pas ce médicament à la portée des enfants.

ASPIRINE® 100 mg, poudre pour solution buvable en sachet-dose
 Code ATC : N02BA01
 Les pharmaciens délivrent sur ordonnance.
 Ce médicament contient de l'aspirine. L'aspirine appartient à la famille des médicaments anti-inflammatoires non stéroïdiens.
 L'aspirine (ou d'autres dérivés) peut entraîner la douleur (arthralgie), faire baisser la fièvre (antipyrétique) et diminuer l'inflammation.
 00 mg d'aspirine. Il s'en utilise :
 • en cas de douleur d'un type tel que maux de tête, états grippaux, douleurs dentaires ou douleurs musculaires.

Le médicament est un produit pharmaceutique. Il est destiné à être utilisé par les personnes souffrant de troubles de l'humeur, tels que la dépression, l'anxiété, le trouble bipolaire, etc. Le médicament est un produit pharmaceutique. Il est destiné à être utilisé par les personnes souffrant de troubles de l'humeur, tels que la dépression, l'anxiété, le trouble bipolaire, etc.

1. Les personnes qui ont des antécédents de problèmes cardiaques ou de diabète.
 2. Les personnes qui ont des antécédents de problèmes rénaux ou de diabète.
 3. Les personnes qui ont des antécédents de problèmes hépatiques ou de diabète.
 4. Les personnes qui ont des antécédents de problèmes pulmonaires ou de diabète.
 5. Les personnes qui ont des antécédents de problèmes de la thyroïde ou de diabète.
 6. Les personnes qui ont des antécédents de problèmes de la prostate ou de diabète.
 7. Les personnes qui ont des antécédents de problèmes de la vessie ou de diabète.
 8. Les personnes qui ont des antécédents de problèmes de la vessie ou de diabète.
 9. Les personnes qui ont des antécédents de problèmes de la vessie ou de diabète.
 10. Les personnes qui ont des antécédents de problèmes de la vessie ou de diabète.

40000437-01

Augmenter les doses d'ASPEGIC NOURISSO
à l'application régulière de médicaments soul
complications rénales.
Si votre enfant doit subir une opération

ASPEGIC 100MG

[illegible]

recevoir de l'assurance
si votre assurance n'a pas d'abord consulté votre médecin avant
de délivrer un médicament contenant de l'aspirine, quel que soit le dosage.
Pendant le traitement et à l'arrêt du traitement
Pendant le traitement et à l'arrêt du traitement, vous devez d'abord consulter votre médecin avant
de prendre un médicament contenant de l'aspirine, quel que soit le dosage. Pour les enfants pesant moins
de 22 kg, le dosage est de 5 à 10 mg par prise, 3 à 4 fois par jour. Pour les enfants pesant plus
de 22 kg, le dosage est de 5 à 10 mg par prise, 3 à 4 fois par jour. Pour les adultes, le dosage est de 5 à 10 mg
par prise, 3 à 4 fois par jour. Pendant le traitement et à l'arrêt du traitement, vous devez d'abord consulter votre médecin avant
de prendre un médicament contenant de l'aspirine, quel que soit le dosage.

Si votre enfant doit subir une opération

- complications graves
- administration prolongée de fortes doses d'antibiotiques
- antitumoraux non stéroïdiens
- une crèche à domicile, ce peut être le signe d'une allergie à un ou plusieurs produits
- une ponction pour analyse biochimique et/ou sanguine
- des associations à certains médicaments (voir rubrique « Précautions d'emploi »)

1

800/158

poudre pour solution buvable en sachet-dose

Acétylsalicylate de DL-Lysine

ASPEGIC NOURISSONS 100^{mg}



nécessaire par votre médecin jusqu'à la posologie dont vous avez
sera adaptée par votre médecin à intervalles d'au moins 4 semaines
de TAHOR est de 80 mg une fois par jour.

Les comprimés de TAHOR doivent être avalés
être pris à tout moment de la journée
prendre votre comprimé toute la journée.

Veillez à toujours prendre
votre comprimé avec un verre d'eau
de doute.

La durée du traitement
médecin.

Si vous pensez que
médecin.

Si vous avez pris plus
Si vous avez pris accidentellement
(plus que votre dose)

Si vous avez pris plus que votre dose,
votre pharmacien ou l'hôpital le plus proche.
Si vous oubliez de prendre TAHOR, contactez votre médecin.

6 118000 250340



28 comprimés pelliculés
TAHOR 10 mg

VIATRIS PHARMACEUTICALS
190, Bd d'Anfa, Casablanca

EXP :

LOT N° :

P10023946

P.P.V

28
COMPRIMÉS
PELLICULÉS

Très rare

La présence inattendue ou inhabituelle de saignements ou d'hématomes peut être le
signe d'anomalies du fonctionnement de votre foie. Dans ce cas, consultez votre
médecin dès que possible.

Syndrome lupoïde (incluant éruption cutanée, troubles articulaires et effets sur les
cellules sanguines).

Autres effets indésirables éventuels de TAHOR

Fréquent : peut affecter jusqu'à 1 personne sur 10

- inflammation des cavités nasales, maux de gorge, saignement de nez,
- réactions allergiques,
- augmentation du taux de sucre dans le sang (si vous êtes diabétique, continuez à
surveiller attentivement votre glycémie), augmentation du taux de créatine
phosphokinase dans le sang,
- maux de tête,
- nausées, constipation, flatulence, indigestion, diarrhée,
- douleurs articulaires, douleurs musculaires et maux de dos,
- résultats d'analyse de sang montrant l'apparition d'une anomalie de la fonction du
foie.

Peu fréquent : peut affecter jusqu'à 1 personne sur 100

- anorexie (perte d'appétit), prise de poids, diminution du taux de sucre dans le sang (si
vous êtes diabétique, vous devez continuer à surveiller attentivement votre glycémie),
- cauchemars, insomnie,
- sensations vertigineuses, engourdissement ou picotements dans les doigts et les
orteils, diminution de la sensibilité à la douleur ou au toucher, modification du goût, perte
de mémoire,
- vision floue,
- bourdonnements d'oreilles et/ou de tête,
- vomissements, éructation, douleur abdominale haute et basse, pancréatite
(inflammation du pancréas provoquant des maux d'estomac),
- hépatite (inflammation du foie),
- éruptions, éruptions et démangeaisons cutanées, urticaire, perte de cheveux,
- douleur dans le cou, fatigue musculaire,
- fatigue, sensation de malaise, faiblesse, douleur dans la poitrine, gonflement en
particulier des chevilles (oedèmes), augmentation de la température,
- présence de globules blancs dans les urines.

Rare : peut affecter jusqu'à 1 personne sur 1 000

- troubles visuels,
- saignement ou ecchymose inattendu,
- jaunisse (jaunissement de la peau et du blanc des yeux).

56
COMPRIMÉS
PELLICULÉS

UT. AV. : 0 2 2 5 P.P.V

LOT N° : F Y 9 3 0 1

09366190/3

Tahor[®] 10^{mg}
○
56 COMPRIMÉS PELLICULÉS



6 118000 250722



TWYNSTA[®] 80 mg/5 mg
(telmisartan/amlodipine)
28 comprimés

BOTTU S.A

PPV: 267 DH 00

310505-01



TWYNSTA[®] 80 mg/5 mg
(telmisartan/amlodipine)
28 comprimés

BOTTU S.A

PPV: 267 DH 00

310505-01

s), aux antiprotéases, à la télihromycine, à la delavirdine
as d'association à un autre médicament prescrit pour le
re prescrit par le médecin est indispensable.
s et gênants).
syndrome de malabsorption du glucose et de galactose

magnésium,
physiques, la
cholestérol,
insuffisant.
traitements.
peripidémie

En cas de doute, ne pas hésiter à demander l'avis de
Si vous consommez d'importantes quantités d'alcool
Utiliser ce médicament AVEC PRECAUTION
PRECAUTIONS D'EMPLOI :
En cas de doute, ne pas hésiter à demander l'avis de
En raison de la présence d'excipients (maltodextrine)
ou de déficit en lactases (malabsorption du glucose et de galactose)
Un bilan lipidique doit être réalisé avant le début du traitement.
Date :
AFIN D'ÉVITER D'ÉVENTUELLES INTERACTIONS ENTRE PLUSIEURS MÉDICAMENTS, IL FAUT SIGNALER SYSTÉMATIQUEMENT TOUT AUTRE TRAITEMENT
EN COURS À VOTRE MÉDECIN OU À VOTRE PHARMACIEN. Il est particulièrement important que votre médecin sache si vous prenez un fibraté (un autre médicament
qui baisse le cholestérol sanguin), ou si vous êtes traités pour une infection due à un champignon ou au VIH.